

2024 - 211.



**ANNULATION**  
**D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE**  
**DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
<b>Dossier déposé le 16 Octobre 2024</b>	<b>N° PC 16359 24 W0008</b>
<p style="text-align: center;"><b>Par :</b> Monsieur Quentin AUGUIN</p> <p style="text-align: center;"><b>Demeurant à :</b> 25 Rue de Montréal 16100 Cognac</p> <p style="text-align: center;"><b>Pour :</b> Construction d'une maison d'habitation individuelle</p> <p style="text-align: center;"><b>Sur un terrain sis à :</b> 19 Rue des Provins - Lotissement Petit Morf 16130 Salles-d'Angles Cadastré : E626</p>	<p>Surface plancher construite : 85,60 m<sup>2</sup></p> <p>Logement(s) créé(s) : 1</p> <p><b>Destinations :</b> Habitation</p>

Monsieur,

Vous avez déposé en date du 16 octobre 2024 un dossier de demande de Permis de construire enregistré sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Vous venez de me faire savoir, via le GNAU en date du 17/10/2024, que vous abandonnez votre projet, j'ai donc l'honneur de vous confirmer que conformément à votre souhait, **vosre demande est classée sans suite.**

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

SALLES-D ANGLÉS, le 28 Octobre 2024

Le Maire,

Marcel GERON

